

1. Que les membres de ce Cercle, ayant appris la mort de Dme J. B. Jacques, mère regrettée de leur confrère, M. L. A. Jacques, offrent à celui-ci leurs plus sincères condoléances, à l'occasion du décès qui vient de jeter le deuil dans sa famille.

2. Que copie de la présente résolution soit envoyée à l'échevin Jacques, ainsi qu'à la revue de l'Alliance Nationale pour publication.

NAP. BÉLISLE,
Sec.-Arch.

CERCLE LAVAL, No 21.

Proposé par J. A. Bélanger, secondé par Mr J. E. A. Pin, que c'est avec regret que le Cercle Laval a appris le malheur qui vient de frapper Mr Jules Cloutier, un de nos membres les plus dévoués, par la mort de sa nièce bien-aimée M^{lle} Magnan et que présente copie soit adressée à la revue mensuelle.

Québec, 22 octobre 1897.

J. A. BÉLANGER,
Sec.-Arch.

CERCLE LANORAIE, No 71.

Les résolutions suivantes ont été adoptées à une assemblée régulière du Cercle Lanoraie, le 7 novembre 1897.

Proposé par J. E. Arpin, secondé par A. B. Champagne, Alphonse Desrosiers et Atchez Champagne :

Que les membres du Cercle Lanoraie, ont appris avec un vif regret la mort de leur estimé Vice-Président, Mr Oscar Paquette.

Proposé par Alphonse Desrosiers, secondé par J. Edgard Arpin, A. B. Champagne et Atchez Champagne :

Que les membres du Cercle Lanoraie, offre à la famille déplorée leurs plus sincères condoléances dans le grand malheur qui vient de les frapper.

Proposé par A. B. Champagne, secondé par J. Edgard Arpin, Atchez Champagne, Alphonse Desrosiers :

Que copies des présentes résolutions soient envoyées à Mme Alfred Paquette, au journal la Patrie, à la Gazette de Berthier et à la revue de l'Alliance Nationale.

HONORÉ DESROSIERS,
Sec.-Arch.

Accusé de Réception

Messieurs les directeurs de l'Alliance Nationale,
Montréal.

Messieurs,

Permettez-moi de vous offrir mes remerciements pour l'obligeance et la promptitude que vous avez montrées dans le règlement du certificat de dotation No 1793, assurant la vie de feu Michel Léger, mon époux, pour mille piastres.

Le montant entier m'a été payé le jour même que les preuves du décès et de la réclamation ont été complétées, ce qui a été fait sans aucun trouble pour moi et sans aucun déboursé.

Veuillez accepter mes remerciements et me croire,

Votre toute reconnaissante

Dame M. LÉGER.

Lachine, 18 octobre 1897.

PARTIE OFFICIELLE

ÉTAT FINANCIER

Au 30 septembre 1897

CAISSE DE DOTATION

RECETTES

Balance au 31 août 1897.....	\$88,334.97
Produit des Contributions de septembre 1897.....	3,846.13
Intérêts.....	151.25
	<u>\$92,332.35</u>

DÉBOURSÉS

Par Caisse Générale, 5 %	192.31
Par Bénéficiaires de feu Jos. Dugal	500.00
Par Bénéficiaires de feu Urgel Rainville	500.00
Par Bénéficiaires de feu Albert Handfield.....	1,000.00
Par Bénéficiaires de feu U. A. Leblanc.....	100.00
Par Rachat L. N. Dorion.....	300.00
Par Frais règlement L. N. Do- rion.....	25.00
Par balance au 30 sept. 1897....	89,715.04
	<u>\$92,332.35</u>

RÉSUMÉ

Caisse Dotation. Excédant des recettes sur les déboursés.....	\$89,715.04
Caisse Générale. Excédant des recettes sur les déboursés.....	523.84
Caisse d'Épargne. Dépôts des cercles.....	853.00
	<u>\$91,091.88</u>

PLACEMENT DES FONDS.

Fabrique (Vaudreuil et Dorion).	\$11,400.00
Municipalité Scolaire.....	10,000.00
Prêts hypothécaires.....	54,400.00
La Banque Jacques-Cartier.....	14,821.22
Argent en mains.....	237.78
	<u>\$90,859.00</u>

Cercles, etc.—Excédant des dé- ficits sur les surplus de remises effectuées.....	232.88
	<u>\$91,091.88</u>

En foi de quoi j'ai signé,

L. J. D. PAPINEAU,

Montréal, 1er octobre 1897.

Sec.-Gén.